

BLOG POST

ÉLARGISSEMENT : FAIRE TOMBER LE MUR DU REJET

| 08/11/2019 | SÉBASTIEN MAILLARD | DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

S'il est une expression européenne qui insupportent les Britanniques et ont motivé le *Brexit*, c'est le projet d'« *Union sans cesse plus étroite* » inscrit en préambule de ses traités fondateurs. Ce qui rebute les Français, à l'inverse, c'est la perspective d'une Union *sans cesse plus large* qu'ouvriraient les nombreuses demandes d'adhésion, à l'instar de l'Albanie et de la Macédoine du Nord.

La chute du Mur de Berlin, survenue il y a 30 ans, a soudainement ouvert et rapproché cette perspective d'Union élargie au continent. Celle-ci est inhérente à la construction européenne, dès l'origine. Souvenons-nous, la déclaration Schuman de 1950 visait « le rassemblement des nations européennes » et était « ouverte à tous les pays ». En ce sens, l'élargissement n'est pas dilution du projet européen mais son accomplissement même.

C'est tout le narratif contraire qui a été servi aux Français. Là où les pays libérés du joug communiste se réjouissaient de retrouver la famille européenne et pour qui l'adhésion à l'UE ne faisait qu'une avec leur souveraineté nationale recouvrée, nous n'avons voulu voir que des étrangers appauvris prenant nos emplois, des délocalisations et autres travailleurs détachés. Là où Gorbatchev parlait de « maison commune », Jean-Paul II, d'Europe respirant par ses « deux poumons », Jacques Delors, de « réconciliation Est-Ouest » et de « grande Europe », nous avons avancé à reculons, comme si notre projet européen se dérobaient sous nos pieds. Avec la chute du Mur est ainsi tombée une certaine Europe à la française.

Depuis, l'élargissement reste mal digéré en France, où il a été conduit en catimini. Sans effort pédagogique, sans explication politique, sans exposition médiatique. Caressant le souvenir du bon vieux temps de *l'Europe des Douze*, on ne voit dans l'Europe à 28 que dysfonctionnements. A travers ce seul prisme, toute entrée nouvelle, même lointaine et conditionnée, est foncièrement impopulaire.

Sans en taire les problèmes, il faut aborder l'élargissement sous d'autres angles pour en prendre la pleine mesure. Outre le fait qu'il ne s'oppose pas à l'approfondissement de l'Union, il n'est pas non plus la seule cause de ses dysfonctionnements. Ceux-ci proviennent au moins autant sinon davantage du bas régime avec lequel tourne le moteur franco-allemand et des vetos britanniques à répétition, jusqu'à l'emprise prolongée du *Brexit*.

Plus fondamentalement, l'élargissement doit être présenté non comme subi mais voulu. Il est un choix. Toute adhésion exige l'unanimité des membres déjà présents. Chacun des Etats de l'UE a été admis parce que nous l'avons démocratiquement accepté. Nos députés et sénateurs ont ratifié chaque traité d'adhésion, comme pour la Croatie en 2013, au nom du peuple français - qui s'était même prononcé pour l'entrée du Royaume-Uni par référendum, en 1972.

La question de l'élargissement peut aussi être posée à rebours. Et si ces pays n'étaient jamais entrés ? La violente période d'instabilité traversée par l'ex-Yougoslavie après son éclatement tranche avec la stabilité qu'a offert d'emblée à l'Europe centrale la perspective d'un solide ancrage à l'Union. Cette stabilité à nos portes et la relative prospérité qui l'accompagne sont dans notre intérêt bien compris.

La question se pose aussi au futur du conditionnel : Et s'ils n'entraient jamais ? A l'heure où d'autres puissances, comme la Chine, investissent les Balkans et que la Russie déstabilise ses voisins restés en dehors de l'UE, celle-ci doit peser l'intérêt géostratégique qu'offre son élargissement dans cette région.

A cet égard, dimension chère à la France, une Europe-puissance est consubstantielle à une Europe élargie. Face aux menaces multiples et aux puissances rivales qui la cernent, l'UE doit rassembler un ensemble suffisamment large pour peser. A l'inverse, le **Brexit** marque inévitablement un recul de l'Europe dans le monde.

Pour autant, l'élargissement n'empêche pas la différenciation. Des Etats membres peuvent décider d'avancer plus loin dans l'intégration que d'autres, sans exclusive. La zone euro et l'espace Schengen illustrent ces possibilités d'intégration différenciée, qui s'avèrent incontournables pour avancer aujourd'hui en matières migratoire et de défense. Ce qui ne saurait souffrir de différenciation, c'est le respect de nos valeurs communes telles qu'énoncées dans la Charte européenne des droits fondamentaux et pour lesquelles une stricte vigilance s'impose plus que jamais.

L'élargissement n'est pas pour autant « sans fin », comme trop souvent colporté. L'idée d'une entrée de la Turquie a trop longtemps empoisonné ce débat, que la tournure autoritaire du régime d'Erdogan exigerait de trancher.

Bien que dans la vocation originelle de l'Union, aucun élargissement ne doit être automatique. Emmanuel Macron a relevé l'inertie d'un mécanisme trop juridique. Mais une révision du processus d'élargissement, que demande Paris, ne peut faire l'économie d'une explication apaisée sur son bien-fondé avec les Français et d'un narratif renouvelé. La « capacité d'absorption » de l'UE, critère posé par la France en 2006 pour l'élargissement, exigerait justement de mieux prévenir et associer en amont les opinions publiques des pays membres. Elles doivent y trouver sens et intérêt. En somme, l'élargissement devrait aussi à sa façon être participatif. Plutôt qu'un veto, il mérite un débat. Au risque de laisser s'ériger un nouveau Mur, d'incompréhension, de méfiance et de rejet.

Sébastien Maillard
Directeur de l'Institut Jacques Delors